



L'informatique c'est fantastique !

Ahhhh, la campagne d'impôt sur le revenu ! Temps fort de l'impôt des particuliers s'il en est ! Ses contribuables à renseigner, ses déclarations à saisir... Autant de choses qui, au fil du temps, deviennent familières, voire presque rassurantes....

Dans le même ordre d'idée, mais pour le coup nettement moins rassurantes, n'oublions pas ses pannes informatiques ! Les lenteurs de réseau, un temps améliorées, ont refait leur apparition au moment le moins propice, provoquant des problématiques de connexion rendant impossible l'utilisation du portail métiers. Les agents ne peuvent pas travailler, les contribuables ne sont pas renseignés ni leurs demandes traitées deux

jours durant, ce dont personne à la direction ne semble s'émouvoir.

Alors on renseigne laborieusement les contribuables qui, heureusement, sont pour la majorité de bonne composition... On essaye tout aussi laborieusement de continuer notre travail, jusqu'à ce que les applicatifs abdiquent, et nous avec.... Les agents auront tout de même eu l'insigne honneur de recevoir un mail d'explication ... après la bataille.

Reste à espérer que la fin de campagne se déroulera dans de meilleures conditions (informatiques) que celles dans lesquelles elle a débuté !



Grève du 10 mai

Cela faisait un bon moment que nous n'avions pas tenté de mobilisation, tant le Covid accaparait l'actualité et occupait les esprits. Mais il faut se rendre à l'évidence, tout le monde n'est pas resté tétanisé par le Covid : le NRP continue, la casse de notre statut aussi.

Nous avons été 18 % des effectifs du Bas-Rhin à signifier par la grève notre désaccord et nos revendications d'amélioration de nos conditions de travail et du service rendu aux usagers.

Que nous apprend ce chiffre ? Au regard des dernières mobilisations, il s'agit d'une nette augmentation de la participation. D'autant plus qu'en regardant les statistiques plus détaillées, on voit que les taux de grève approchent les 20 à 25 % dans la plupart des services (hormis chez les catégories A, et à la Direction tous grades confondus). Mention spéciale au Centre de Contact qui a compté 70 % de grévistes. Nous pouvons donc remarquer que plus les agents sont en première ligne, plus ils sont

confrontés à la dégradation de notre métier et prompts à agir.

Cependant, il est évident que c'est insuffisant. Que comprend la Direction d'un tel chiffre ? Que nous sommes 80 % d'agents satisfaits des suppressions de postes, satisfaits du gel de notre point d'indice, satisfaits de la suppression des instances protectrices de nos droits (les CAP).

Vous ne vous retrouvez pas dans ces affirmations, mais vous n'avez pas fait grève ? Eh bien la Direction ne croit que ce qu'elle voit : les chiffres. Si vous n'êtes pas contre eux, c'est que vous êtes avec eux, qui ne dit mot consent... vous voyez l'idée ?

Si vous n'avez pas constaté les dégâts des réformes actuelles par vous-même (ce dont nous doutons un peu, sincèrement), faites confiance à vos collègues qui sont « au front ». Soutenez-les, mobilisez-vous.

On compte sur vous pour la prochaine ?



Sales pratiques de travail à la DRFiP67

Actuellement, plus de 50 % des agents du département sont pourvus, bon gré mal gré, d'un PC portable.

Un Groupe de Travail (GT) local associant les organisations syndicales planche sur la Qualité de Vie au Travail (QVT), et depuis février dernier, sur le télétravail à la DRFiP67. Il ressort du questionnaire, soumis en mars dernier à l'ensemble des agents du département, que nous ne sommes pas égaux dans ce type de travail (voir l'article dans notre précédent numéro et la récente information sur Ulysse local 67).

Il ressort de nombre de réponses à ce questionnaire l'importance de garder le collectif de travail, collectif déjà mis à rude épreuve du fait des désorganisations induites par les restructurations, fusions et fermetures de services, telles celles du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) honni.

La crise Covid a accéléré la généralisation d'un télétravail « contraint », au bon vouloir de la hiérarchie et du matériel informatique disponible. Ce mode de travail est hélas devenu un moyen efficace pour appliquer les restructurations en cours qui lamineront encore un peu plus les missions de service public de notre administration.

La CGT Finances Publiques 67 ne s'oppose pas au mode télétravail, elle revendique des conditions de travail équivalentes entre télétravail et travail en présentiel, à savoir des

moyens corrects, que ce soit du matériel à sa disposition (fauteuil, table, ...) ou un espace de travail vivable.

Une proportion importante des agents ayant répondu au questionnaire télétravail a clairement exprimé sa détresse. Près de deux mois plus tard, ils attendent toujours une réponse de la direction pour améliorer leurs conditions de télétravail imposé.

Alors non, nous ne saluons pas le manque d'initiative et de réactivité de la direction locale sur ce point. Arrêtez de vous réfugier derrière l'absence d'ordres de Bercy ou l'attente d'une réunion institutionnelle tardive (CTL ou CHSCT par exemple) pour commencer à améliorer une situation qui apparaît déjà désastreuse pour nombre agents en télétravail. Alors qu'il suffirait dans certains cas de peu de choses : du matériel resté vacant dans le service par exemple (même si la logistique en ignorerait l'existence).

Il semble que l'histoire racontée par Marc Bloch dans son ouvrage, « l'étrange défaite » (témoignant du manque d'initiatives et de l'application « bête » des ordres de la hiérarchie par l'armée française lors de la campagne de 1940) continue à faire des émules à la DGFIP et à la DRFiP67. À quoi cela sert-il d'avoir un brillant cerveau et une grosse paye (ou inversement) si ce n'est pour ne pas l'utiliser (le cerveau, pas la paye).



Une hérésie de plus à la DRFiP 67

Dans la droite ligne des suppressions de postes voulues par Bercy, Mme COULONGEAT la DRFiP 67, le doigt sur la couture, obtempère comme d'habitude en dépit du bon sens. En voici un exemple de plus : celui du concierge du Centre des Finances Publiques de Strasbourg, donc du 35 avenue des Vosges.

En effet, après 18 années de bons et loyaux services, Christian, le concierge du vénérable bâtiment, vient de faire valoir ses droits à une retraite bien méritée. Jusque-là, rien de plus normal, me direz-vous. Oui, mais que croyez-vous qu'il advienne de ce poste ô combien important et stratégique du fait de la valeur historique de l'édifice, d'une part des usagers qui le fréquentent journalièrement, mais également du nombre et de la diversité des services qui y sont hébergés d'autre part ?

Eh bien, une fois de plus, un poste de fonctionnaire logé sur place, qui a durant presque deux décennies montré son utilité à plus d'un titre, est supprimé. Appelé à être remplacé par des sociétés privées, des mercenaires, qui se contenteront d'ouvrir et fermer les portes, ignorant tout des impératifs et des exigences de l'immeuble.

Et de l'importance de la présence en permanence d'un agent sachant réagir en toutes circonstances, quelqu'un de hautement qualifié et motivé.

Impensable, absurde, dangereux, irresponsable, autant de qualificatifs qui viennent à l'esprit de toute personne connaissant le 35 Vosges, et l'on ne parle pas ici de la confidentialité ni du respect du secret professionnel dont on rabâche les oreilles des agents à longueur de stages de déontologie ... !!!

Certains collègues du site, ayant quelque ancienneté dans ce sanctuaire, ont sans doute encore en mémoire, et à titre d'exemple, l'inondation du rez-de-chaussée de l'immeuble voici une dizaine d'années (10 cm d'eau dans les couloirs)

consécutivement à un acte de malveillance perpétré sur un radiateur dans les toilettes réservées au public, ou encore un début d'incendie au sous-sol dû à un mégot encore allumé, jeté accidentellement dans la grille de la porte d'entrée du public côté 35. À chaque fois, l'intervention rapide et efficace du concierge a pu éviter le pire et limiter les dégâts, et les exemples ne manquent pas. Il semble bien, qu'une fois de plus, Fanfan et ses obéissants domestiques, aient fait le mauvais choix qui risque de leur coûter cher, compte tenu de la configuration et de la fréquentation des lieux. Car un tel établissement requiert une présence, une surveillance et une réactivité de tous les instants.

Bien évidemment, la CGT ne peut cautionner ce genre d'incohérence et s'étonne par ailleurs que les responsables de la logistique, ainsi que de ceux chargés de l'hygiène et de la sécurité du département, aient pu donner leur assentiment à ce qui constitue dans les faits, certes, une économie à court terme, mais de bout de chandelle, par rapport aux risques encourus. Bref, une belle hérésie.

